

Les économies de la grandeur et la
grammaire des discours de justification :
de la théorie à ses utilisations possibles en
gestion de l'environnement

**Mobilisation pour l'analyse des
Plans de Prévention des Risques
inondations**

Jean-Baptiste NARCY, AScA



Qui donne leur sens aux situations observées ?

Une question qui structure la sociologie et son histoire

- ✓ Sociologie critique (Bourdieu)

<https://www.ina.fr/video/I12012180/pierre-bourdieu-presente-son-livre-la-distinction-video.html?i=181&o=243>

- ✓ Sociologie des organisations (Crozier)
(socio compréhensive)
- ✓ Ethnométhodologie (Garfinkel)
- ✓ **Le tournant de « l'empire du sens » (Dosse)**
=> socio pragmatique

Quel équilibre entre travail de « dévoilement critique » et « analyse pragmatique » dans un dossier d'environnement ?

- ✓ Dévoiler les « logiques d'acteurs » et les « règles du jeu » (ex : Natali, Mermet, Barouch, Ollagnon ...)
- ✓ Mettre en récit les dynamiques et trajectoires (ex : Mougenot)
- ✓ Un équilibre qui varie selon la nature des blocages observés



Analyse des processus de justification : apports des travaux de Boltanski et Thévenot

Les postulats de leur démarche
et **l'objet** de leur analyse

Le **modèle** théorique développé

Les différents **modes d'utilisation**
dans l'analyse d'une situation
de gestion de l'environnement



Un cadre d'analyse des opérations de critique ou d'accord

La **violence** et les **rapports de force** ne sont pas le **principe explicatif universel** des **rapports sociaux**

Rejet de la notion de « **jeu** » et de « **logique** »

- ✓ il n'y a pas « une situation, des règles objectives »
- ✓ ni « un acteur, une logique »

Rejet du **dévoilement**, du registre du **soupçon**



Une définition particulière de la justification

Non pas une confrontation d'arguments à des principes détachée des contraintes de l'action...

... mais une mise en cohérence entre :

- ✓ d'une part, la **situation concrète** et particulière où s'opèrent les actions qu'ils s'agit de juger
- ✓ et, d'autre part, des **formes de généralités** légitimes



Deux types d'apports de Boltanski et Thévenot (1)

Le modèle des « cités » :

- ✓ **Axiomatique** devant être respectée pour qu'une construction de philosophie politique (« cité ») soit jugée acceptable dans une discussion
- ✓ **Identification de 6 cités** couramment mobilisées aujourd'hui en France : industrielle, marchande, civique, domestique, de l'opinion, inspirée



Deux types d'apports de Boltanski et Thévenot (2)

L'axiomatique du modèle des cités

- ✓ commune humanité
- ✓ principe de dissemblance (d'où justification et épreuves)
- ✓ nécessité d'un ordre (échelle de valeur) pour clore les désaccords et de coordonner
- ✓ commune dignité (potentialité d'accès)
- ✓ Formule d'investissement (lien entre état supérieur et sacrifice)
- ✓ reconnaissance d'un caractère de bien commun aux états supérieurs



Deux types d'apports de Boltanski et Thévenot (3)

Le modèle des « mondes » :

- ✓ « **grammaire** » commune des discours de justification, utilisée pour relier une forme de généralité à une situation concrète, c'est-à-dire pour **traduire la réalité en « monde » conforme à une cité**



La grammaire des mondes : principales catégories

- ✓ Principe supérieur commun, état de grand, dignité des personnes, formule d'investissement
- ✓ Répertoire de sujets et d'objets, relations naturelles entre les êtres, figure harmonieuse de l'ordre naturel
- ✓ Forme de l'évidence

Attention : permet d'analyser un discours, pas de typer un acteur !

L'exercice de l'Etat (Pierre Schoeller, 2011)

- ✓ https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedi_a=19249067&cfilm=174671.html



La confrontation des « mondes » : 2 visions croisées

Les vestiges du jour (James Ivory, 1994)

✓ https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19443207&cfilm=9311.html

***Clean* (Olivier Assayas, 2004)**

✓ <https://www.youtube.com/watch?v=NMniAWIc0BA>



La confrontation des mondes : Les dévoilements auxquels s'emploient les acteurs

- ✓ Dévoiler des « impuretés » lors d'une épreuve, pour invalider son résultat et **réclamer sa « purification »**
- ✓ Dévoiler pour **donner à voir un autre « monde »** pertinent pour porter un jugement



La confrontation des « mondes » : issues possibles

- ✓ **Le différend** : conflit portant sur la nature même du choix où doit s'opérer le jugement
- ✓ **Le compromis** : renoncement à juger dans un seul monde, recherche d'un jugement composite
- ✓ **L'arrangement** : renoncement à l'impératif de justification, on relativise et « on s'arrange »



Les prolongements à *De la justification*

Travaux sur les cités émergentes

- ✓ Cité « verte » (Lafaye et Thévenot, Latour, Godard, Mermet) (1995 et suivantes)
- ✓ Cité et monde « par projet » (Boltanski et Chiapello) (1999)

Une mise en perspective dans un modèle plus large

- ✓ Les 3 régimes d'engagement : le proche, le plan, le public (Thévenot, 2006)



Les modes d'utilisation possibles, quelques exemples en matière d'environnement (1)

En référence aux cités, pour situer les débats observés dans un cadre plus large (sciences politiques)...

- ✓ Barbier, 1995 : le système de légitimité des industriels en matière de gestion de la qualité de l'air
- ✓ Godard, 1995 : Principe Pollueur Payeur et agences de l'eau

... ou pour repérer les différents « registres » où se jouent la justification d'un projet, d'une politique (conseil stratégique)

- ✓ Étude AScA pour une agence de l'eau : projets de restauration hydromorphologique



Les modes d'utilisation possibles, quelques exemples en matière d'environnement (2)

En référence à la « grammaire des mondes », pour analyser les processus de construction des justifications (les compétences déployées, les difficultés, les blocages)

- ✓ J-B. Narcy : les enjeux de justification des projets de gestion « spatiale » de l'eau

En référence au modèle plus large des « régimes d'engagement »

- ✓ C. Bouteloup : le rôle de l'évaluation économique dans la reconnaissance des dommages écologiques causés par les marées noires



Les économies de la grandeur et la grammaire des discours de justification

**Mobilisation pour l'analyse de
Plans de Protection des
Risques d'inondation (PPRi)
dans la vallée de l' Oise**



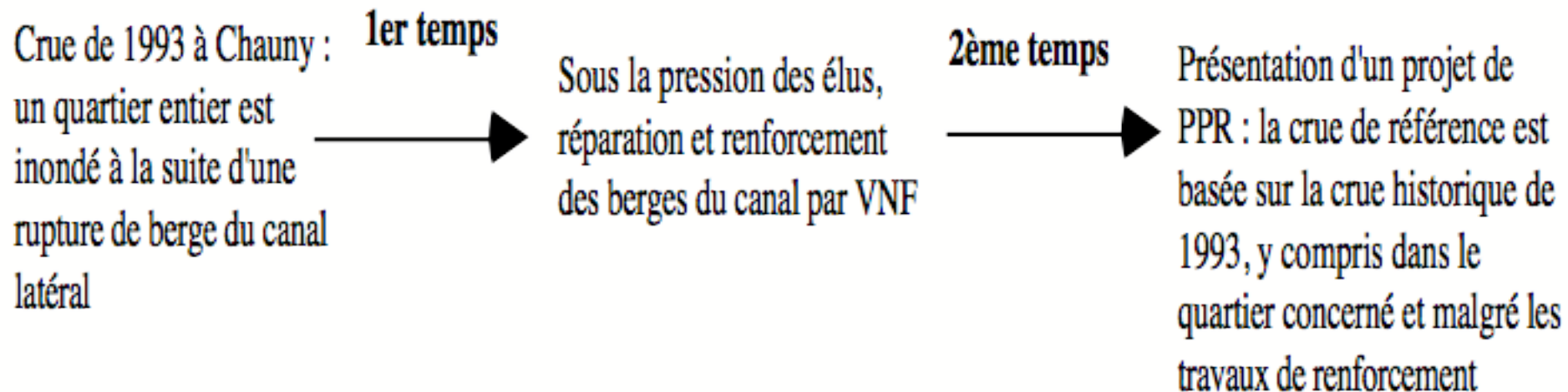
Deux types d'actions menées face aux crues en vallée de l'Oise

Maîtrise du régime des crues :
régulation des flux (entretiens et aménagements de rivières, ouvrages de protection, préservation de champs d'expansion de crues et surstockage)

Limitation de la vulnérabilité :
régulation de l'occupation du sol (PPRi)



Un exemple révélateur des blocages observés



La piste du dévoilement

Une situation très conflictuelle et bloquée

- ✓ Les collectivités locales demandent la prise en compte des travaux de protection (réalisés ou prévus) dans les zonages réglementaires
- ✓ L'Etat s'y refuse absolument

L'Etat semble doté de deux « logiques » contradictoires, difficilement cohérentes

- ✓ L'Etat divisé ? (dévoilement des divisions)
- ✓ L'Etat schizophrène ? (dévoilement de mécanismes inconscients)
- ✓ L'Etat prisonniers d'intérêts contradictoires ? (dévoilement de ces intérêts, de sa logique d'ensemble)
- ✓ L'Etat de mauvaise foi (dévoilement d'un double discours, dont l'un serait de façade : trouver la « vraie logique »)

Une analyse dans ce cas ni innovante, ni résolutoire, ni en phase avec le ressenti de l'enquêteur

=> Une analyse fondée sur la mise en perspective de différentes manières dont les acteurs donnent sens à la situation



Le concept de Responsabilité, essai d'analyse sémantique (P. Ricœur)

**L'ancêtre du concept :
la notion d'imputation**

**La question de l'imputabilité d'un
fait**

**Deux causalités antinomiques :
causalité « libre »,
causalité « naturelle »**



Deux principes supérieurs

**Limitation de la
vulnérabilité**



**Responsabilité
vis-à-vis d'autrui
en cas de **force
majeure****

**Maîtrise du
régime des crues**



**Responsabilité
technique vis-à-
vis des
conséquences des
actions menées**



Deux échelles de valeurs face aux crues

**Limitation de la
vulnérabilité
(force majeure)**



**+ : être humble
face aux crues
(capacité à
envisager le pire)**

**- : céder à
l'illusion de toute
puissance sur la
nature**

**Maîtrise du
régime des crues
(responsabilité
technique)**



**+ : être actif face
aux crues,
(volonté de
résoudre les pbs)**

**- : sombrer dans
le fatalisme**



Deux formules d'investissement

**Limitation de la
vulnérabilité (force
majeure)**



**Renonciation aux
usages
des espaces trop
vulnérables**

**Maîtrise du
régime des crues
(responsabilité
technique)**



**Investissements
financiers,
travaux,
coordination à
l'échelle du
bassin**



Deux figures harmonieuses de l'ordre naturel

**Limitation de la
vulnérabilité (force
majeure)**



**Situation « hors
contrôle » (crise),
mal connue et mue
par une « causalité
naturelle »,
étrangère à
l'homme**

**Maîtrise du régime
des crues
(responsabilité
technique)**



**Situation « sous
contrôle » connue,
maîtrisée par
l'homme, où
interfère la
« causalité libre »**



Deux types de relations naturelles entre les êtres

**Limitation de la
vulnérabilité
(force majeure)**



**Les choses
surviennent,
l'homme est
*surpris et subit***

**Maîtrise du
régime des crues
(responsabilité
technique)**



**Le système
hydrographique
fonctionne,
l'homme *maîtrise*
et est serein**



Deux formes de l'évidence

**Limitation de la
vulnérabilité
(force majeure)**



**Analyse de crues
historiques,
observations lors
des crues**

**Maîtrise du
régime des crues
(responsabilité
technique)**



**Modélisation de
crues de projet**



Le « différend » de la prise en compte de travaux dans les PPR

Force majeure



Prise en compte irresponsable :
on expose les personnes aux failles des travaux menés,
on méconnaît l'incertitude,
on sous-estime les phénomènes,
oublie les enseignements du passé

Responsabilité technique



Prise en compte responsable :
on assume les effets des travaux menés, on projette des actions modifiant le cours des choses, on modélise leurs effets et entérine le changement : avenir $\neq$ passé



Clarifier le différend

1. Reconnaître l'existence des **deux situations de référence** qui sous-tendent la politique menée
2. Dans les PPR, considérer les deux au cours de moments bien distinctes et les **décliner concrètement**
3. **Délibérer** de la nécessité de prendre en compte l'une ou l'autre selon les secteurs pour le zonage réglementaire



Le monde des agences de l'eau

**Analyse d'une controverse
pour la mise à jour d'un
« monde » de justification**



	Industriel	Civique	Marchand	Opinion	Domestique	Inspiré
Principe	Efficacité Performant fiable prévisible	Intérêt général réglementaire, représentatif, collectif	Concurrence Vendable gagnant	Célébrité reconnu célèbre	Tradition et proximité Fidèle confiant avisé	Inspiration Grâce Beau Indicible
Gens et choses	Professionnels experts opérateurs Moyens méthode, outils, facteurs Le Système	Représentants Élus, instances Formes légales droit, procédures, programmes La République	Concurrents vendeur clients Biens Richesses luxé Le Marché	Personnalités leader d'opinion relais Médias Marque massage communiqué L'Image	Figures locales d'autorité Père, chef, patron / étranger, célibataire Règles de savoirs vivre Rang titres bienséance Le Foyer	Le monde merveilleux Esprits, muses, fées, mythologie rêve, inconscient Le rêve éveillé
Savoir	Mesures, lois de comportement, causes et effets	Textes de lois Règles Statuts	Argent prix rétribution	L'évidence du succès	Anecdotes exemplaires Préjugés	Imaginaire



L'origine du dispositif des agences

Début des années 1960 : constat de l'augmentation de la pollution (croissance) et explosion des besoins quantitatifs

Réponses du Commissariat Général du Plan : coordination face aux problèmes locaux, financements d'équipements collectifs

Projet de loi :

- ✓ Créer des redevances auprès des usagers pour dégager des recettes (précédents à l'étranger)
- ✓ Constituer des établissements publics locaux



Un système original... et très discret (1)

Les agences de l'eau :

- ✓ un rôle financier de redistribution des redevances perçues auprès de maîtres d'ouvrage...
- ✓ ... sous forme d'aides à des travaux prévus dans un programme quinquennal d'intervention

Les comités de bassin :

- ✓ Trois collèges (collectivités, usagers, Etat)
- ✓ Avis conforme sur les assiettes et taux des redevances
- ✓ Majorité au sein des conseils d'administration, qui définissent les programmes d'intervention



Un système original... et très discret (2)

Le couple « comité de bassin / redevances » : un dispositif non constitutionnel

- ✓ Une assemblée néo-corporatiste au prérogatives quasi-législatives (vote un impôt qui échappe au trésor public, adopte un budget)
- ✓ Les usagers à la fois redevables et bénéficiaires d'un impôt affecté, dont ils décident l'assiette, le taux et l'utilisation !

**Une logique mutualiste, problématique dans notre modèle républicain jacobin...
... d'où son caractère très confidentiel :
situation « d'arrangement »**



« Les agences de l'eau sous le feu des critiques »

- ✓ **14 novembre 1997** : pleine page du « Monde » rendant compte de deux rapports d'évaluation (Cour des comptes, Commissariat Général du Plan)
 - ✓ **Juillet 1998** : intention ministérielle d'intégrer les redevances agences dans la TGAP
-
- ⇒ L'ouverture d'une épreuve de jugement
 - ⇒ Des critiques en référence au Principe Pollueur Payeur (PPP)



L'analyse du PPP en référence aux cités (O. Godard, 1995)

Initialement (OCDE, 1972), un compromis marchand-civique :

- ✓ Efficacité économique (optimum de pollution par internalisation des effets externes) et préservation règles internationales de la concurrence (l'internalisation plutôt que les subventions)
- ✓ Préservation des finances publiques

D'autres dimensions apportées lors de la mise en œuvre :

- ✓ Industriel : Préservation de l'ordre de la production (possibilités d'aides en principe exceptionnelles mais devenues la règle admise)
- ✓ Civique : Exigence d'équité (le pollueur doit payer pour son méfait)

=> Un compromis marchand / civique / industriel



	Industriel	Civique	Marchand	Opinion	Domestique	Inspiré
Principe	Efficacité Performant fiable prévisible	Intérêt général réglementaire, représentatif, collectif	Concurrence Vendable gagnant	Célébrité reconnu célèbre	Tradition et proximité Fidèle confiant avisé	Inspiration Grâce Beau Indicible
Gens et choses	Professionnels experts opérateurs Moyens méthode, outils, facteurs Le Système	Représentants Élus, instances Formes légales droit, procédures, programmes La République	Concurrents vendeur clients Biens Richesses luxé Le Marché	Personnalités leader d'opinion relais Médias Marque massage communiqué L'Image	Figures locales d'autorité Père, chef, patron / étranger, célibataire Règles de savoirs vivre Rang titres bienséance Le Foyer	Le monde merveilleux Esprits, muses, fées, mythologie rêve, inconscient Le rêve éveillé
Savoir	Mesures, lois de comportement, causes et effets	Textes de lois Règles Statuts	Argent prix rétribution	L'évidence du succès	Anecdotes exemplaires Préjugés	Imaginaire



Les critiques du système agence au nom du PPP

La dénonciation d'une dérive du PPP en « Principe-Pollueur-Sociétaire »

- ✓ Une entorse à l'efficacité économique...
- ✓ ... captant des recettes pouvant financer d'autres politiques d'intérêt général
- ✓ Le partenariat agence-usagers (pollueurs) :
une collusion contraire à l'exigence d'équité

Au total : les fondements historiques du système deviennent des tares

- ✓ La grandeur civique mobilisée est ici beaucoup plus jacobine (il faut éloigner les « intérêts particuliers » des lieux où se définissent l'intérêt général)
- ✓ Une lecture qui pousse à « étatiser » le système Agence et (en principe...) à augmenter le taux des redevances



En défense : les efforts de consolidation du compromis « civique /industriel »

Référence au Conseil Economique et Social pour défendre l'intérêt des compromis entre corporatisme et démocratie

Le recours à deux principes de philosophie politique (B. Barraqué) :

- ✓ La notion de patrimoine commun
- ✓ La notion de subsidiarité



Agences de l'eau et patrimoine commun

Patrimoine commun : un bien ni privé, ni public...

⇒ l'eau courante est dans cette situation juridique

... géré au sein d'un dispositif institutionnel garantissant des règles d'usages et un principe d'exclusion

⇒ Agences et comités de bassin constituent ce dispositif, la redevance est à la fois la règle d'usage et le principe d'exclusion

La gestion en bien commun : un mode d'apprentissage collectif garantissant responsabilisation et efficacité pratique

⇒ Réponse à la critique « marchande »



Agences de l'eau et subsidiarité

Un principe politique qui fonde les relations sociales sur le lien entre individu et communauté

- ✓ L'autonomie de la personne ou du groupe est fondée sur ses actes, sur sa capacité à contribuer à la communauté
 - ⇒ Justification de l'autonomie financière, du couple redevances / comité de bassin
 - ⇒ Justification de la faible part de l'Etat et de l'importance des acteurs locaux
- ✓ Construction collective de l'intérêt commun par des procédures légitimes et non en référence à des principes moraux universels (pragmatisme)
 - ⇒ Légitimation des programmes d'intervention comme mode de définition de l'intérêt commun
 - ⇒ Légitimation de la culture de compromis du système

=> Réponse à la critique « civique » (jacobine) fondée sur l'opposition entre intérêts particuliers et intérêt général



Au total : un compromis industriel-civique-domestique

Des éléments « industriels »...

- ✓ Les travaux, les lignes d'intervention, ...
- ✓ Les usagers, les maîtres d'ouvrage
- ✓ Les milieux et la ressource, les équipements : le bassin comme système fonctionnel

... « civiques »

- ✓ Les objets et lieux de procédure (programme, instances de bassin, conseil d'administration, commission des aides)
- ✓ Les élus, les administrateurs, la tutelle...

... et « domestiques »

- ✓ L'importance de la communauté des « usagers » d'un patrimoine commun
- ✓ La notion d'intérêt commun défini de manière subsidiaire, la « gestion équilibrée »



	Industriel	Civique	Marchand	Opinion	Domestique	Inspiré
Principe	Efficacité Performant fiable prévisible	Intérêt général réglementaire, représentatif, collectif	Concurrence Vendable gagnant	Célébrité reconnu célèbre	Tradition et proximité Fidèle confiant avisé	Inspiration Grâce Beau Indicible
Gens et choses	Professionnels experts opérateurs Moyens méthode, outils, facteurs Le Système	Représentants Élus, instances Formes légales droit, procédures, programmes La République	Concurrents vendeur clients Biens Richesses luxé Le Marché	Personnalités leader d'opinion relais Médias Marque massage communiqué L'Image	Figures locales d'autorité Père, chef, patron / étranger, célibataire Règles de savoirs vivre Rang titres bienséance Le Foyer	Le monde merveilleux Esprits, muses, fées, mythologie rêve, inconscient Le rêve éveillé
Savoir	Mesures, lois de comportement, causes et effets	Textes de lois Règles Statuts	Argent prix rétribution	L'évidence du succès	Anecdotes exemplaires Préjugés	Imaginaire



	Industriel	Civique	Marchand	Opinion	Domestique	Inspiré
Principe	Efficacité Performant fiable prévisible	Intérêt général réglementaire, représentatif, collectif	Concurrence Vendable gagnant	Célébrité reconnu célèbre	Tradition et proximité Fidèle confiant avisé	Inspiration Grâce Beau Indicible
Gens et choses	Professionnels experts opérateurs Moyens méthode, outils, facteurs Le Système	Représentants Élus, instances Formes légales droit, procédures, programmes La République	Concurrents vendeur clients Biens Richesses luxé Le Marché	Personnalités leader d'opinion relais Médias Marque massage communiqué L'Image	Figures locales d'autorité Père, chef, patron / étranger, célibataire Règles de savoirs vivre Rang titres bienséance Le Foyer	Le monde merveilleux Esprits, muses, fées, mythologie rêve, inconscient Le rêve éveillé
Savoir	Mesures, lois de comportement, causes et effets	Textes de lois Règles Statuts	Argent prix rétribution	L'évidence du succès	Anecdotes exemplaires Préjugés	Imaginaire



	Industriel	Civique	Marchand	Opinion	Domestique	Inspiré
Principe	Efficacité Performant fiable prévisible	Intérêt général réglementaire, représentatif, collectif	Concurrence Vendable gagnant	Célébrité reconnu célèbre	Tradition et proximité Fidèle confiant avisé	Inspiration Grâce Beau Indicible
Gens et choses	Professionnels experts opérateurs Moyens méthode, outils, facteurs Le Système	Représentants Élus, instances Formes légales droit, procédures, programmes La République	Concurrents vendeur clients Biens Richesses luxé Le Marché	Personnalités leader d'opinion relais Médias Marque massage communiqué L'Image	Figures locales d'autorité Père, chef, patron / étranger, célibataire Règles de savoirs vivre Rang titres bienséance Le Foyer	Le monde merveilleux Esprits, muses, fées, mythologie rêve, inconscient Le rêve éveillé
Savoir	Mesures, lois de comportement, causes et effets	Textes de lois Règles Statuts	Argent prix rétribution	L'évidence du succès	Anecdotes exemplaires Préjugés	Imaginaire



Le « monde » des agences (1)

Le principe supérieur commun

- ✓ L'intérêt commun à la communauté d'usage, défini selon des procédures régulières (programmes d'intervention, SDAGE, DCE, ...) et intégrant la réglementation nationale

Le répertoire d'objets et de sujets

- ✓ Les objets de procédure (programme, instances de bassin, conseil d'administration, commission des aides)
- ✓ Les élus, les usagers... *les maîtres d'ouvrage*
- ✓ L'agence et ses chargés d'opérations



Le « monde » des agences (2)

L' économie de la grandeur

- ✓ L' état de grand : gros projets, gros maîtres d'ouvrages (contributeurs de l'intérêt commun) / garant de l'intérêt commun (agence, instances de bassin)
- ✓ Dignité des personnes : la capacité d'être responsabilisés par l'apprentissage collectif
- ✓ La formule d'investissement : l'autofinancement des projets, le paiement de la redevance (règle du « juste retour »)
- ✓ Le rapport de grandeur : le souci de l'intérêt commun comprend le respect des intérêts particuliers



Le monde des agences (3)

Le fonctionnement harmonieux

- ✓ La figure harmonieuse de l'ordre naturel : des usages coordonnés, une ressource maîtrisée par des équipements, des milieux protégés rendant des services, au sein d'un « tout » fonctionnel (le bassin)
- ✓ Les relations naturelles entre les êtres : les équipements et les milieux *fonctionnent*; l'agence incite et conseille le maître d'ouvrage, concilie intérêt de bassin et intérêt local (cf. rapport de grandeur)



Le monde des agences (4)

L' épreuve modèle

- ✓ Production de consensus dans des démarches subsidiaires de négociation

Forme de l' évidence

- ✓ Indicateurs d' état du milieu / indicateurs financiers de dépenses (surtout)

